



BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF DE LA SANTÉ PUBLIQUE

## **AVIS DE SANTÉ PUBLIQUE**

### **Carfentanil détecté à Hay River**

**Territoires du Nord-Ouest, le 15 novembre 2022** – À la suite de la détection de carfentanil à Hay River, l'administratrice en chef de la santé publique a publié un avis de santé publique concernant les risques associés aux drogues illicites aux Territoires du Nord-Ouest.

**Le carfentanil est l'un des opioïdes les plus toxiques connus, des études montrant qu'il est 10 000 fois plus toxique que la morphine, 4 000 fois plus toxique que l'héroïne et 100 fois plus toxique que le fentanyl. Dans certains cas, une seule dose de naloxone ne suffit pas à inverser l'effet du carfentanil.**

L'avis d'aujourd'hui vise à alerter le public à la présence de carfentanil dans les drogues illicites circulant aux Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit de la deuxième fois que l'on détecte cette drogue à Hay River en 2022; la première occurrence a eu lieu au début de juin de cette année.

Le carfentanil et les autres substances synthétiques similaires sont très toxiques et peuvent entraîner une surdose immédiate et inattendue, même chez les consommateurs fréquents ayant une tolérance élevée aux drogues. Même de petites quantités peuvent entraîner une surdose, voire la mort. Les consommateurs ne peuvent jamais être certains que les drogues illicites qu'ils achètent contiennent vraiment la substance désirée.

« La détection de cette drogue aux TNO est très préoccupante pour toutes les personnes impliquées dans la lutte contre la crise des opioïdes. Tous ceux qui consomment ou fournissent des drogues illicites aux TNO, y compris les consommateurs expérimentés, ainsi que ceux qui prennent part à la lutte contre les drogues illicites, devraient être informés de la présence de carfentanil dans les drogues aux TNO », a déclaré la D<sup>re</sup> Kami Kandola, administratrice en chef de la santé publique.

Le public est mis en garde : il faut s'abstenir de toucher, ou de manipuler de quelque manière que ce soit toute substance suspecte. L'exposition involontaire au fentanyl ou au carfentanil pur, que ce soit par simple contact, ingestion ou inhalation, peut entraîner des conséquences désastreuses, voire la mort.

Si vous soupçonnez une surdose, appelez une ambulance ou votre centre de santé local. Parmi les signes et symptômes d'une surdose, mentionnons :

- La personne a une respiration lente ou interrompue;
- La personne a les lèvres et les ongles bleus;
- La personne ne bouge plus;

- La personne s'étouffe;
- La personne produit des bruits de gargouillement ou de ronflement;
- La personne souffre de somnolence grave;
- La personne ne peut être réveillée;
- La personne a la peau froide et moite.

La *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* protège les personnes impliquées dans une surdose contre toute accusation de possession d'une substance contrôlée. Cette loi encourage toute personne à appeler à l'aide si elle est témoin ou victime d'une surdose.

Nous rappelons aux résidents que des trousse de naloxone (agent inverseur des opioïdes) sont disponibles dans tous les hôpitaux, centres de santé et pharmacies des TNO. Notez que la naloxone n'est efficace qu'en cas de surdose d'opioïdes. Cela dit, si vous n'êtes pas sûr des substances en cause, il est préférable de l'administrer tout de même, par précaution. Même si la substance ayant causé la surdose n'était pas un opioïde, la naloxone ne devrait pas avoir d'effets nocifs. De plus, veuillez noter que les surdoses de carfentanil peuvent nécessiter l'administration de doses répétées de naloxone.

Si vous choisissez de consommer de la drogue, prenez-en d'abord une petite dose, ne restez pas seul, gardez une trousse de naloxone tout près et sachez comment l'utiliser. Ne mélangez pas différentes drogues ou la drogue et l'alcool. Le mélange de substances psychoactives augmente le risque de surdose.

#### **Liens connexes**

- [Signes et symptômes d'une surdose aux opioïdes](#)
- [Disponibilité de la naloxone aux TNO](#)

#### **Les représentants des médias sont priés de s'adresser à :**

Jeremy Bird  
Gestionnaire des communications  
Santé et Services sociaux  
867-767-9052, poste 49034